Affaires courantes

sent à la taxe sur les produits et services, et en particulier à l'assujettissement des revues, livres et journaux à cette taxe.

Les signataires prient instamment le gouvernement de retirer la taxe sur les produits et services. Ils prient aussi le gouvernement, dans le contexte de la récession attribuable à des causes internes, de ne pas donner suite dans l'immédiat à la taxe sur les produits et services, vu son incidence négative sur l'économie canadienne, et notamment sur les consommateurs canadiens et les petites entreprises de tout le pays.

LES ADDITIFS DE L'ESSENCE

L'hon. Ralph Ferguson (Lambton—Middlesex): Monsieur le Président, j'ai ici une série de pétitions signées par près de 600 personnes de la circonscription de Lambton—Middlesex priant le gouvernement d'éliminer graduellement le MMT comme additif de l'essence.

Le 1^{er} décembre, ce gouvernement a supprimé officiellement l'utilisation du plomb pour hausser le niveau d'octane de l'essence, mais il permet toujours d'utiliser une autre substance neuro-toxique, le manganèsetricarbonylméthylcyclopentadiényle, qui est interdite aux États-Unis depuis 1978.

Les signataires de cette pétition demandent au gouvernement d'agir dès maintenant, d'interdire le MMT et de le remplacer par l'éthanol qui n'est pas nuisible pour l'environnement et crée un débouché pour des millions de tonnes de céréales canadiennes.

Monsieur le Président, j'ai aussi une pétition de personnes s'opposant à la TPS, à la fermeture de bureaux de poste locaux, et aux réductions de services aux anciens combattants.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Derek Lee (Scarborough—Rouge River): Monsieur le Président, je suis heureux de présenter deux pétitions, en vertu de l'article 36 du Règlement, qui proviennent de résidents de l'agglomération urbaine de Toronto.

Ces personnes demandent au gouvernement de renoncer à taxer les livres et périodiques. Le message imprimé constitue une pierre angulaire de notre prospérité économique et de notre liberté d'expression. Ces résidents du Canada demandent donc au gouvernement de ne pas taxer les livres et périodiques.

VIA RAIL

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, ma première pétition provient de résidants de Kamloops, en Colombie-Britannique, qui font valoir que les coupures touchant le transport de voyageurs par rail ne sont pas raisonnables, du point de vue de l'environnement. Les pétitionnaires signalent que le train constitue la meilleu-

re façon, du point de vue environnemental, de transporter un grand nombre de personnes.

Ces résidants demandent au gouvernement de réévaluer sa décision de supprimer certaines lignes et d'investir de façon plus judicieuse dans le transport des Canadiens par train.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, je présente une pétition au nom de personnes de Kingston et Belleville.

Ces personnes sont préoccupées par la décision du gouvernement d'appliquer la taxe sur les produits et services. Elles estiment qu'il s'agit d'une taxe régressive qui favorise des Canadiens dans certaines régions du pays. Cette taxe pénalise particulièrement les résidants du Nord et les gens qui vivent dans des régions éloignées du Canada. Les pétitionnaires demandent au gouvernement de revenir sur sa décision et de procéder plutôt à une véritable réforme fiscale qui soit équitable.

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Monsieur le Président, je veux présenter deux pétitions.

La première provient de dirigeants de petites entreprises de ma circonscription de New Westminster—Burnaby. Ces personnes demandent au gouvernement de ne pas mettre en oeuvre la taxe sur les produits et services. Elles estiment qu'il s'agit d'une taxe inéquitable parce qu'elle contraint les petites entreprises à assumer une part disproportionnée du fardeau fiscal, et que son application constituera un véritable cauchemar pour ces petites entreprises.

Les pétitionnaires disent aussi que la taxe ne tient pas compte des préoccupations des petites entreprises relativement à la taxe de vente au niveau du fabricant. La TPS a plutôt pour effet d'alourdir le fardeau des petites entreprises. Les signataires demandent au gouvernement de laisser tomber la taxe proposée sur les produits et services, et de consulter les entreprises, les milieux syndicaux et les groupes de consommateurs afin d'en arriver à un consensus en ce qui a trait à une réforme fiscale.

L'AVORTEMENT

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Monsieur le Président, la deuxième pétition que je veux présenter est signée par des habitants de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, notamment de la région de Vancouver.

Les pétitionnaires disent que le choix d'avoir des enfants ou de ne pas en avoir est une affaire personnelle qui n'a rien à voir avec le droit pénal. L'Association médicale canadienne a déjà des lignes directrices et des règlements concernant l'avortement. Ils affirment aussi que la criminalisation de l'avortement ne fait rien pour supprimer les raisons pour lesquelles les femmes réclament des avorte-